



N° de résolution
ou annotation

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance *extraordinaire* du Conseil municipal tenue le 12 décembre 2017, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents à cette séance :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame Denise Pinard, conseillère # 2
Madame Nathalie Pilon, conseillère # 3
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5
Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

Formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse, Johanne Delage. Madame Johanne Latendresse, directrice générale, secrétaire-trésorière est présente.

1. Ouverture de la séance extraordinaire

La séance est ouverte à 19 h 05 par Madame Johanne Delage, mairesse de la Municipalité de La Patrie. Johanne Latendresse, directrice générale, secrétaire-trésorière fait fonction de secrétaire.

2. Avis de convocation

Tous les élu(e)s ont reçu leur convocation en main propre à la séance du 5 décembre 2017. Les exigences de la Loi ont été respectées.

3. Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION de Madame Denise Pinard appuyée par Monsieur Philippe Delage, l'ordre du jour présenté est adopté.

2017-12-304

Résolution adoptée à l'unanimité

4. Adoption de règlement d'emprunt R96-17 modifiant l'article 4 du R95-17 relatif aux travaux de remplacement de conduite d'eau potable de la rue Notre-Dame Est et travaux divers.

Il est proposé par Madame Chantal Prévost, appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois et **résolu unanimement** d'adopter le règlement d'emprunt portant le numéro R96-17 modifiant l'article 4 du R95-17 décrétant une dépense de 572 000 \$ et un emprunt de 230 157 \$ pour des travaux de remplacement de conduite d'eau potable de la rue Notre-Dame Est et travaux divers.



N° de résolution
ou annotation

2017-12-306

Résolution adoptée à l'unanimité

5. Période de questions

Aucune question.

6. Fermeture de la séance extraordinaire

SUR LA PROPOSITION de Madame Nathalie Pilon, il est **résolu unanimement** de lever la séance à 19 h 12.

Résolution adoptée à l'unanimité

Johanne Delage
Mairesse

Johanne Latendresse
Directrice générale,
secrétaire-trésorière

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage,
Mairesse